

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/CN.9/11/Corr.1

9 janvier 1969

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS-
ESPAGNOL-
FRANCAIS
RUSSE

COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR LE
DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL
Deuxième session
Genève, 3 mars 1969

REPONSES ET ETUDES DES ETATS RELATIVES AUX CONVENTIONS
DE LA HAYE DE 1964

Note du Secrétaire général

Rectificatif

Mettre un astérisque après "AUSTRALIE" (p. 4), "FRANCE" (p. 16), "ITALIE" (p. 17), "MEXIQUE" (p. 19) et ajouter, en bas des pages 4, 16, 17 et 19, la note suivante :

* Membre de la Commission.